

Les subsides

Si nous voulons nous pencher sur toute la question de la stabilisation des prix, il faudrait examiner et changer bien des choses pour améliorer la situation. Entre-temps, tout ce que nous devrions demander au gouvernement, c'est d'avoir la courtoisie, l'honnêteté et le courage d'administrer convenablement les programmes qui existent déjà afin que nous sachions au moins que quelqu'un s'occupe de l'industrie agricole du Canada.

M. Gurbin: Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député, parce qu'il y a une partie de son discours que je n'ai pas très bien entendue. Je sais que le député de Portage-Marquette (M. Mayer) a abordé la question du financement, mais je ne l'ai pas entendu nous dire s'il était au courant ou pas de ce que la Société du crédit agricole avait si peu de fonds que dans certaines régions, elle ne peut servir que 20 p. 100 des gens et qu'il y a maintenant un millier d'agriculteurs qui sont coincés avec un taux d'intérêt de 16¾ p. 100. Sur ce millier d'agriculteurs, il y en a le tiers qui bénéficient du programme de subventionnement et donc d'une bonification d'intérêt de 4 p. 100. Ils auront à payer 16¾ p. 100 de nouveau l'année prochaine, alors qu'ils ne sont même pas en mesure actuellement de payer un taux de 12¾ p. 100. Je n'ai pas entendu le député nous parler de cela, et j'aimerais bien qu'il nous en touche un mot.

M. Mayer: Monsieur le Président, c'est une situation très, très triste que celle dans laquelle se trouvent beaucoup de nos agriculteurs. A beaucoup d'égards ils ont été contraints au départ de passer par ce taux d'intérêt de 16¾ p. 100 parce que s'ils ne l'avaient pas fait, ils n'auraient pas été en mesure de tenir un an de plus. L'attitude du ministre actuel consiste à dire une chose et à en faire une autre. Il a déclaré ouvertement qu'il ne voulait pas que la Société du crédit agricole devienne un prêteur de dernier ressort. Je suis d'accord avec lui là-dessus. Cependant, le gouvernement a agi de telle façon qu'il a en quelque sorte forcé la Société du crédit agricole à le devenir, donc elle n'est pas du tout capable de s'occuper des problèmes mentionnés par le député de Bruce-Grey (M. Gurbin).

Or, le projet de loi C-88 sur les prêts agricoles que la Chambre a adopté il y a quelque 18 mois visait précisément à permettre à la Société du crédit agricole, pourvu que le ministre des Finances l'y autorise, de recueillir des fonds par tous les moyens, notamment par la vente d'obligations agricoles ou par l'entremise de marchés canadiens, si le ministre de l'Agriculture arrivait à convaincre le ministre des Finances de laisser le champ libre à la Société du crédit agricole. Si une partie de ces conditions se réalisait, cette Société serait alors en mesure d'emprunter à des taux moins élevés et de faire face aux difficultés qui ne manqueront pas de surgir lorsque ces agriculteurs seront de nouveau obligés d'emprunter au taux de 16¾ p. 100.

M. Gurbin: Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au député de Portage-Marquette. Lorsqu'il a parlé de la Société du crédit agricole et des modalités de financement qu'elle offrait, le député songeait-il à une proposition présentée par le gouvernement ou discutée en privé qui indique effectivement que le ministre de l'Agriculture au cours des quatre années de son nouveau mandat ait pris des mesures pour aider les agriculteurs à obtenir des modalités de financement de longue haleine?

M. Mayer: Monsieur le Président, c'est la mort dans l'âme que je dois répondre non.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, la première partie du discours du critique officiel de l'opposition en matière d'agriculture va certes passer à la postérité tant elle était bien tournée. Il nous a parlé d'efficacité en agriculture en expliquant comment ce domaine évoluait depuis quelques années. Puis, il a rappelé que les choses avaient bien changé en 10 ou 15 ans. Évidemment que les choses ont changé. Les choses ont changé pour le mieux et nous nous en félicitons. Jamais l'agriculture n'a fait autant de progrès que depuis que j'ai été nommé à ce portefeuille, en novembre 1972. Le monde entier a les yeux sur nous. Les mêmes super-puissances, qui envoient des hommes dans l'espace, dépêchent aussi des observateurs au Canada pour examiner nos méthodes. Ils ne comprennent pas que nous réussissions si bien alors que 55 p. 100 de notre agriculture est pratiquée dans des endroits plus au nord que dans n'importe quel autre pays. Les gens n'en reviennent pas des succès que nous remportons grâce au ministère de l'Agriculture et à nos travaux de recherche.

● (1230)

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Je dirai même au député, qui vient de si loin sur la côte est, que si l'agriculture se porte si bien et même dans sa propre province, c'est à cause des recherches effectuées par le ministère de l'Agriculture. Nous commençons à peine à cultiver que déjà nous faisons de la recherche. Nous avons des fermes expérimentales dans l'Ouest avant même que les provinces n'existent. Les premiers colons qui se sont établis dans cette région s'étaient rendu compte combien il était important d'être bien renseigné. D'autres pays qui sont colonisés depuis 300 ans font actuellement ce que nous faisons dès le début. Certains prétendent que la recherche doit se faire en vase clos et non pas un peu partout. La station de recherche principale est actuellement implantée au cœur de la ville, ce qui n'était pas le cas au moment où elle a été fondée il y a 100 ans. Aujourd'hui, la station de recherche la plus importante est au beau milieu de la capitale du Canada.

Le blé Marquis est une variété qui a été mise au point dans l'Est du Canada, à la station d'Ottawa, et c'est grâce à elle que le Canada est devenu un des grands producteurs de blé. Certaines personnes soutenaient que l'Ouest du Canada ne serait jamais une région agricole. Pourtant le blé Marquis a fait de nous une super-puissance alimentaire grâce aux recherches entreprises à la station d'Ottawa.

Dernièrement, on a développé une nouvelle variété de blé. Des chercheurs m'ont dit que d'ici deux ans ils en produiraient une nouvelle, le Columbus, destiné aux régions septentrionales. L'enveloppe de cette variété est capable de résister à l'humidité et à d'autres conditions difficiles. De sorte que dans deux ans, la production du blé pourrait augmenter de 4 p. 100 dans l'Ouest. Il a fallu 14 ans aux chercheurs pour mettre au point cette variété. Et l'on a élaboré un nouveau programme de recherche qui aboutira à la création d'une nouvelle variété de Columbus supérieure à la première.